Les armoiries de la chapelle de Quilinen

alias Kilinenn en Landrévarzec

Par Michel MAUGUIN

Cliché web

La chapelle N.D. de Quilinen, datée de la fin XVe siècle, dépendait sous l'ancien régime de la paroisse de Briec. Les travaux de rénovation en 2014 sont une occasion de redécouvrir les richesses héraldiques disparues ou en voie de disparition. Nous allons tenter d'identifier les armoiries ayant existé ou encore existantes à l'intérieur et l'extérieur de cet édifice.

Les armoiries dans la chapelle en 1648

La copie du procès-verbal des prééminences et droits honorifiques à Quilinen en 1648 retranscrite par M. l'abbé Favé[1], nous donne une vue partielle mais intéressante de l'état des vitraux de la chapelle. Il s'agit surtout des droits honorifiques du sieur de Kerguélen avec ses alliances, toutefois les autres familles ayant des droits honorifiques sont ignorées.

Ci-dessous le texte original en italique, commenté et illustré par nos soins.

« Et Le Landemain Dix Septiesme Jour de novembre mil six cents quarante Et huit ; arrivez au continuant nostre ditte Commission, nous nous sommes rendus en suivant lesdits Kerguellen Et Pérard en Leglisse Treffiale de nostre dame de Quillinen paroisse de Briec, distant dudit bourg de Landrévarzec d'un quart de Lieu, ou Estants avons donnez pour recognüs que ladite Esglise Est Superbement basty de pierre de taille Et d'une Structure Somptueuse tant par de hors que par dedans, Et avons Veu qu'au premier Soufflet de la Grande Vitre audevant du grand autel au pignon orriental Il y a Un Escusson Chargé des armes de Bretaigne, Et plus bas trois Escussons des armes du Seigneur Marquis de Laroche »

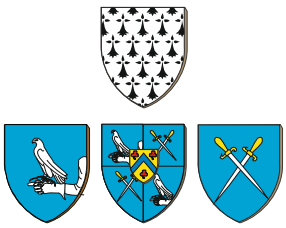

Écussons non décrits mais probables du Marquis de La Roche

[1] Abbé A. FAVÉ, « Un procès-verbal des prééminences et droits honorifiques à Landrévarzec et à Quilinen », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXV, 1898, p. 14-29.

En supériorité, les armes du duc de Bretagne sont quasiment obligatoires dans les églises et chapelles du duché. Plus bas, Il s'agit là du marquis de La Roche-Huelgomarc'h de Kervélégan de la paroisse de Briec, il est peu probable que les trois écussons soient identiques, mais la commission se déplace à la demande du seigneur Hervé de Kerguelen et rien d'autre. Le marquis de La Roche est en réalité Troilus du Mesgouez[2], page et favori de Catherine de Médicis en 1550, il obtint le titre de marquis en 1576, de ce fait les écussons réunissant de La Roche, Coëtarmoal et du Mesgouez ne peuvent être antérieurs à cette date. La maison de La Roche-Huelgomarc'h sera en alliance avec Marie et Tanguy de Kerguélen, fils d'Hervé vers 1610.

« Et, au-dessous dans Le mesme Soufflet avons Veüs Trois autres Escussons. Le premier qui Est du Costé de Lévangille porte d'argent à trois fasses de Gueulles Surmontez en Cheff de quatre Ermines De Sable partye dazur a trois mains d'argent accompagné d'un fer Despieux de mesme posé au milieu De Lescu que lesdits Kerguellen disent Estre Les armes des Seigneurs de Keranroc'h Et de Penanjeun avec l'alliance de Kervier. »

Il s'agit de l'alliance d'Olivier de Kerguélen de Keranroc'h (mort en 1573) et de Claude de Kerviher *alias* Kernicher, Kervicher ; Kervier de Landudec (vers 1550). Olivier est le fils d'Olivier et de Claude Marguerite de la Boissière dont le manoir de Rulazaroù se situait à proximité de la chapelle. À noter que ce fils sera condamné à mort et exécuté pour parricide.

« Le Second Escusson porte d'azur au Croissant Dor partye de Gueulle a six annellets D'argent que lesdits Kerguellen disent Estre Les armes d'un seigneur de Penanjeun du nom de Laulnay (Launay) *avecq l'alliance de Rocerf* (Roscerf). »

Cette alliance Launay – Roscerf est-elle celle d'Isabeau de Launay et de Charles de Roscerf, signalée dans la généalogie Boigarin ? Pas sûr, autrefois on pratiquait des mariages "croisés" entre plusieurs enfants de deux familles, donc, en plus du mariage d'Ysabeau et Charles, une sœur de Charles de Roscerf et un frère d'Ysabeau de Launay ont pu convoler en même temps. Mais tout est possible, en l'absence de données il faut rester prudent. Nota : Il ne faut pas trop mettre en doute le nom de Roscerf, étant noté dans le PV de prééminences, nous devons admettre que les hommes composant la commission avaient une bonne connaissance de la noblesse locale.

« Maison très antienne appartenante a présent au seigneur marquis du Liscoët ; Le troisiesme Escusson est d'azur au croissant d'or partye de gueulle abeisants Et Lozanges d'or que lesdits Kerguellen ont Dit Estre Les armes De Ladite maison de Penanjeun, aveq Lalliance de celle du Guermeur Coroar. »

La documentation connue, concernant la maison de Launay de Penanjeun est rare pour ne pas dire inexistante. L'alliance avec une dame de Guermeur de Coroac'h décrit des armes un peu différentes

---

[2] D. BARBIER , Maison O'MAHONY de France, http://maison.omahony.free.fr/livre_correction/ajou21.htm

(Page consultée 10 décembre 2014) « Le Marquisat de La Roche-Helgomarch et la baronnie de Laz »

« Le marquisat de La Roche et de Coatarmoal est d'origine toute artificielle. Il fut créé par Henri III en faveur de l'un de ses courtisans Troïlus du Mesgouez, dont la famille possédait depuis longtemps les terres de la Roche Helgomarch et de Laz, suivant lettres du 8 mars 1576 publiées au Parlement le 5 octobre suivant, et formé de l'union des seigneuries de Coatarmoal (en Plouzévédé, évêché de Léon), de la Roche Helgomarc'h (en Saint-Thois, évêché de Quimper), de Laz et de Botiguigneau (en Châteauneuf-du-Faou). Ces trois dernières terres étaient contigües et leur union forma jusqu'à la Révolution l'une des juridictions seigneuriales les plus importantes de la Cornouaille. »

de celles connues dans l'armorial de Pol Potier de Courcy[3], ceci provient probablement que cette dame est issue d'une branche cadette de la famille de Guermeur que les armoriaux prennent rarement en compte.

Les écussons du grand vitrail sont placés selon le descriptif du procès-verbal. Il semble évident que les autres soufflets étaient décorés d'armoiries. La datation d'un vitrail par les écussons est illusoire, les armoiries sont instables, elles évoluent avec les nouvelles générations de nobles par leurs alliances et leurs nouveaux titres honorifiques. Lorsque l'on reçoit un titre de marquis ou la décoration de l'Ordre du Roy, on le fait savoir rapidement en l'affichant dans un vitrail.

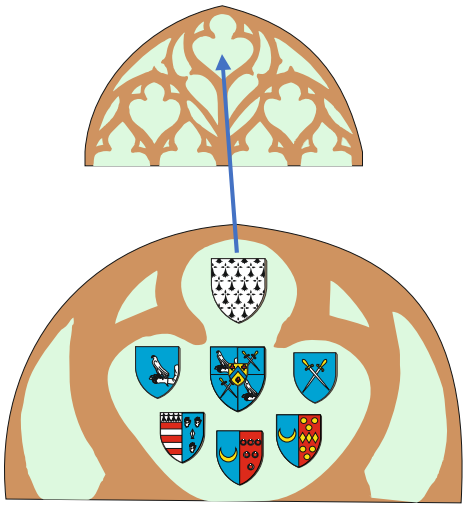

« Et nous ont lesdits Kerguellen fait Voir au devant dudit grand autel, du costé de Lespître, Un bancq à deux accoudouer Denviron quatre pieds Et demy de Long Et deux Et demy de Largeur, dans Lequel banq sont deux Escussons En bosse Empreints de chacun Un croissant, au costé Duquel banq Il y a une Tombe ou Est aussy Empreint en bosse un Croissant que lesdits Kerguellen ont dit estre les armes de Penanjeun Laulnay. »

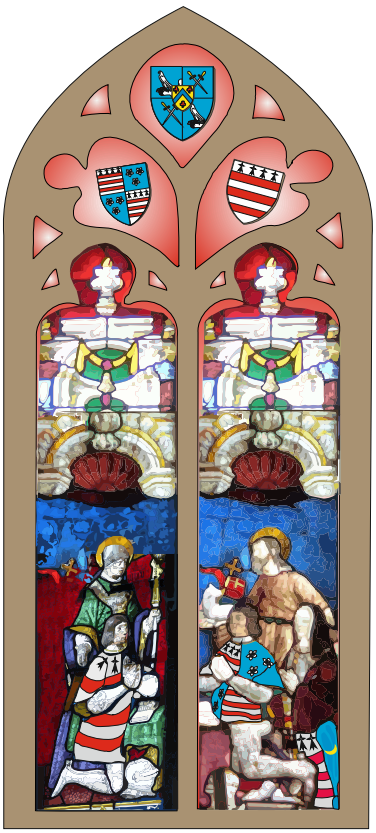

« Et nous estants rendus en La chapelle qui compose une aisle du cœur de laditte Esglisse du Costé de Septentrion et de Lévangille avons Veûs quil y a deux Autels En Ladite Chapelle et deux Vittres devant Lesdits autels en L'une desquelles Vistres à scavoir En la prochaine du Cœur de L'église Il y a trois Soufflets au premier, Et plus haut desquels sont les armes du Seigneur Marquis de Laroche. »

« au Second Soufflet qui est au Second rang posé au Costé de Lévangille est un Escusson Escartellez au premier et dernier d'argeant à trois fasses de Gueulles surmontez de quatre Ermines de Sable, au second et troisiesme d'azur à trois quintefeuilles d'argent. »

Cette écartelé représente l'alliance de Guillaume de Kerguelen époux d'Isabeau de Quistinic, tous deux vivaient en 1413.

« et au troisiesme Soufflet, qui est du Costé de l'Epistre sous les armes plain de Kerguellen cy devant blazonnez au bas de laquelle Vistre dans les deux Jours Et passant dont Elle est composée avons Veüs scavoir. »

« En la passé du Costé de Lepistre un Cavallier armez à genoux En forme de priant portant une Cotte sur son habit de gents darmes, Laquelle cotte darmes est armoyée d'une Escartelle desdittes armes de Kerguellen et de Quistinit cydessus blazonnés, ayant

[3] Pol POTIER de COURCY, Nobiliaire et Armorial de Bretagne, Guermeur : *de gueules à trois losanges d'argent, rangés et accolés en fasce, accompagnés de six annelets de même, trois en chef, trois en pointe, rangés 2. et 1.*

ledit Cavallier Une Damoiselle aussy priante portraite auprès de Luy, Laquelle porte En Sa robe Les armes desdits Kerguellen aveq Lalliance d'azur au Croissant D'or, Laditte Damoiselle ayante une Coeffure d'une figure très antienne Et anticque. »

Sur le panneau de gauche, Guillaume Ier de Kerguelen et son fils Guillaume II sur celui de droite, il porte les couleurs de son père et de sa mère Isabeau de Quistinic lors de son mariage en 1449 avec Blanche de Launay de Penanjeun.

« et En La Seconde passé De Laditte Vistre, du costé de Lévangille se Voit le portrait et figure d'un autre Cavallier armé et priant à genoux, ayant en Sa Cotte d'armes Les armes plain de Kerguellen cydessus blasonnes avec Un Lambrecain d'azur de quattre pieds, Lesquels deux priants lesdits Kerguellen soustiennent avoir esté leurs prédécesseurs seigneurs de Keranroc'h et De Penanjeun. »

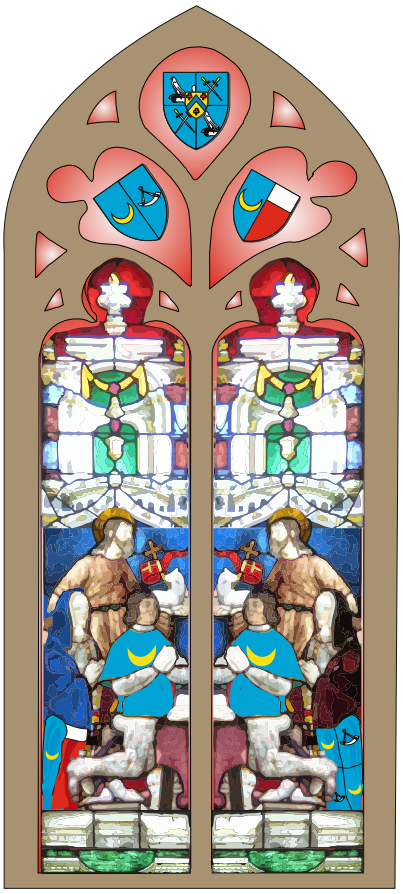

« comme aussi en la seconde Vistre De Laditte Chapelle. Il y a pareillement trois Soufflets au plus haut desquels sont les armes dudit Seigneur marquis de Laroche, au second Soufflet qui est au Second rang du costé de Lévangille sont les armes de Penanjeun Laulnay blasonnes cy devant partye d'azur au Grellier d'argeant. »

Encore une alliance méconnue de la maison de Launay avec la famille portant *d'azur au grêlier d'argent*. Elle est aussi liée à la suivante.

« et au troisiesme Souffle qui est du costé de Lespitre sont les armes dycelle Maison de Penanjeun Laulnay partye de Bodriec Lamarche, qui est de Gueulle au champ dargeant et au bas de la mesme Vistre Il y a deux Jours ou passés. »

Cet écu est l'alliance vers 1430 de Jean de Launay, fils de Guillaume et de N. de Cornouaille avec Isabeau de La Marche de Bodriec

« En la première Est la figure d'un Cavallier armé et priant à genoux, ayant en sa Cotte Darmes les armoiryes dudit Penanjeun Laulnay qui sont d'azur au croissant d'or et auprès de Luy est le portrait d'une damoiselle aussy Priante ayant en sa robe Lesdits armes de Penanjeun Laulnay avec l'alliance d'azur au Grellier d'argeant. »

L'écusson d'azur au grêlier (cor de chasse) d'argent, ne permet pas d'identifier cette épouse. Les mêmes armes existaient sur une tombe au sein de l'ancienne église de Briec.

« Et en la Seconde passé de la mesme Vistre du costé de Lévangille avons Veüs la figure d'un autre Cavallier armé et priant à genoux portant en Sa Cotte d'armes Les armes de Penanjeun Laulnay »

« Et auprès de Luy est le portrait D'une demoiselle portant En sa robe Les mesmes armes de Penanjeun Et en alliance de Gueules au Cheff d'argeant que lesdits Kerguellen nous ont dit estre les armes de Bodriec Lamarche. »

La description de ce vitrail avec ces deux couples indique-t-il que nous assistons à un double mariage ? À gauche Jean de Launay vers 1430 avec son épouse Isabeau de La Marche de Bodriec, quant à droite c'est bien une alliance de la même époque des de Launay avec une dame dont le nom et les armes nous sont inconnus.

NOTA : Les vitraux représentant les personnages ne sont qu'un montage s'inspirant de parties de vitres de l'église de Plogonnec, seul le PV de prééminences a une valeur historique.

« Nous ont aussy lesdits Kerguellen fait remarquer Un autel au costé septentrionnal de la mesme Chapelle desdié à Monsieur Saint-Yves audevant duquel autel Est un Escusson en bosse Escartellé ou sont Empreints les armes plains de la maison de Penanjeun Launay aveq Lalliance de Kervier. »

Cette famille de Kerviher *alias* de Kervier ou de Kernicher, seigneur dudit lieu en Landudec est probablement issue de la maison de Guengat. Nous n'avons pas connaissance des noms et la date de cette alliance.

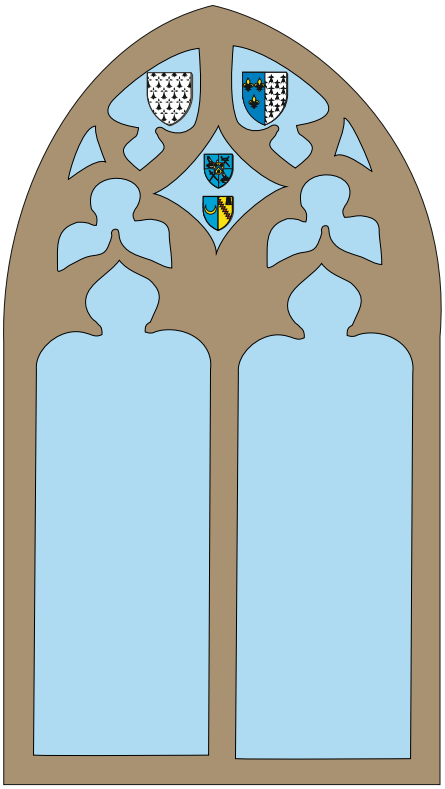

« le Estants au bas de laditte Esglisse nous ont lesdits Kerguellen montrez une Vistre au pignon occidental en haut de laquelle il y a deux soufflets dans la première sous les armes plains de Bretagne, au second sous les armes de France et de Bretagne En alliance. »

Les armes de France en alliance avec la Bretagne datent au plus tôt de 1499, date du mariage d'Anne de Bretagne à Louis XII et au plus tard 1532, le rattachement de la Bretagne au royaume.

« Et plus bas dans Un autre soufflet Les armes du Seigneur marquis de Laroche, et au-dessous Celles de la maison de Penanjeun Laulnay blasonnés cydevant, partye d'or à la bande Lozangé de gueulle accompagné au second quartier d'un chasteau d'azur que lesdits Kerguellen ont dit Estre Lalliance de la maison de Pacarmon, [Pargamou ou Pargamon]

Si le marquis de La Roche est bien identifié, il n'en est pas de même pour le second écu, Il s'agit de N. Launay et son épouse N. Moysan de Parc Hamon de Briec. L'écusson : *d'or à la bande de gueules, accompagnée au second quartier d'un château d'azur* est inconnu des armoriaux, il est identifiable par une alliance de Guillaume Moysan[4] et de Marguerite Trégain en 1469, dont les armoiries figuraient dans un vitrail de l'ancienne église de Briec.

[4] Une généalogie des Trégain (BnF, Cabinet d'Hozier 9005) mentionne un Guillaume Moysan époux de Marguerite Trégain en 1469, http://www.tudchentil.org/spip.php?article29

« auquel pignon tirant Vers le septentrion avons Veüs Une autre Vittre En laquelle il y a Un Escusson desdittes armes de Penanjeun Laulnay blasonné cy devant sans qu'en Laditte Vistre il y Est aucun autre Escusson ; »

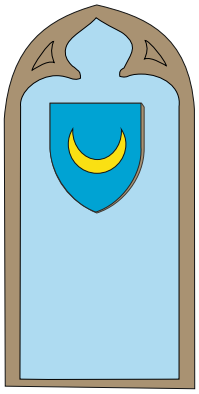

« Et Sortys de ladite Eglise nous ont lesdits Kerguelen aussi fait Voir audessous du portal occidental Un Escusson En bosse En relief Lequel paroist anticque Et aussi antien que Le Surplus de Leglise armoyez dudit Croissant que lesdits Kerguelen ont dit Estre Les armes dudit Penanjeun Laulnay Et finalement sur le portal du costé du cimetière, Vers le midy avons Veü Un Escusson en platte peinture des armes dudit Penanjeun Laulnay Escartelle d'azur a une macle d'or. »

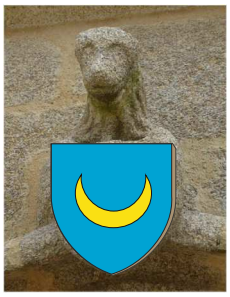

Si les couleurs de cet écu ne sont pas celles bien connues de Tréanna c'est que nous avons là les armes d'une branche cadette de Tréanna de Keryaval –Tresséol[5] qui aurait brisé les armes de la branche ainée, puisqu'une certaine Jeanne de Tréanna[6] est dame de Penanjeun en 1537[7], hélas nous n'avons pas le prénom de l'époux.

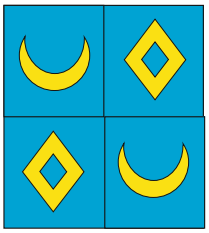

« Les opérations sont terminées, mais, solennellement et instamment lesdits Kerguelen protestent encore une fois que toutes les prééminences relevées et enregistrées sont celles de leurs prédécesseurs seigneurs de Keranroc'h et de Penanjeun Desquels Ils sont Issus par Succession directe comme Ils Espèrent le faire Voir par leurs Titres et ont requis qu'il soit ordonné à Me Jean Le Cardinal Maistre peintre de faire Une figure de Toutes lesdites armoyries susmentionnées, pour Estre attaché au Procès-Verbal Et servir pour l'intelligence plus parfaite des choses. »

Maître Jean Le Cardinal prête serment de se bien comporter en cette affaire et d'y mettre toute diligence. On appose au procès-verbal dressé sur les lieux les signatures des officiers de justice et témoins, dont M. Jean Donnarz, Recteur de Landrévarzec.

---

[5] Norbert BERNARD, Proposition de compléments et de correctifs au Nobiliaire et Armorial de Bretagne de Pol Potier de Courcy, Proposition de compléments et de correctifs au Nobiliaire et Armorial de Bretagne de Pol Potier de Courcy, 2005, http://www.tudchentil.org/IMG/pdf/Errata-Addenda_au_Nobiliaire_et_Armorial_de_Bretagne.pdf (page9)

[6] « La branche de Keryaval puis Tresséol a détenu les manoirs et seigneuries de Keryaval, Quenechcongar (auj. Penerven), Tresséol, Kerguillay et le Lein, Penayen et Maner Bihan, Poulhoas et Kermeur, Kermenaouet et Chef-du-Bois. Partie de cet héritage est échu par succession collatérale à la famille de Kerguelen » « Olivier (de kerguelen) recueillit la belle succession de Jeanne de Tréanna en 1553, dont Penanyen, mais fit de grande dépenses et se vit interdire en 1556. » http://www.laperenne-zine.com/articles.php?lng=fr&pg=772

[7] « Jean de Tréanna, tuteur de sa fille Jeanne, dame de Penayeun et Rumorvanic (auj. en Landrévarzec), de Quénéchcongar (auj. Pennerven) en Ergué-Gabéric, du Leun et de Kerguillay en Pleyben… Il rendit un aveu de Pennayen en 1537 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2007/12, copié sur A 85, fol. 60. La date de 1534 de la copie est une erreur de transcription.). » - http://www.tudchentil.org/IMG/pdf/Reformation_de_1536_en_Cornouaille.pdf

En marge le sénéchal a inscrit les taxes à payer pour ces deux journées de vacation : soit 32 livres reçues; quittance de même somme de 32 livres payée à l'Avocat du Roi, et 32 autres livres à M. Jean Bougeant.

Abbé ANTOINE FAVÉ[8].

Le procès-verbal est terminé, voyons la suite.

Les armoiries anciennes et visibles, mais non mentionnées dans le procès-verbal

Le procès-verbal ne fait pas mention des écussons peints sur les consoles des statues au portail des portes jumelées, ni des pierres armoriées de la façade, ni celles du plafond de l'église. Le porche sud, encadrant une porte géminée, est orné de trois consoles armoriées avec ses restes de polychromie.

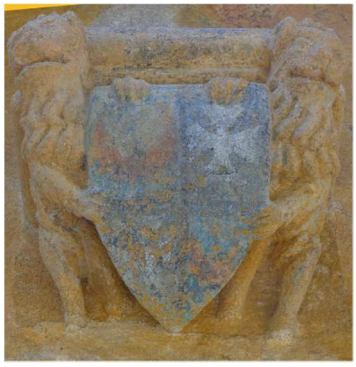

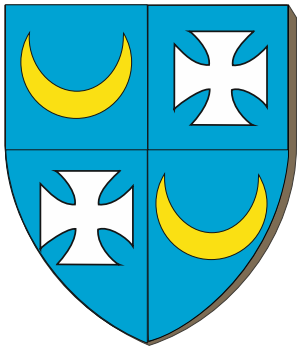

L'écu placé à gauche porte des traces de polychromie dans la partie supérieure laissant deviner des meubles héraldiques bien visibles, même si les couleurs sont altérées, elles permettent de dire qu'il s'agit d'un écusson *écartelé* avec aux 1 et 4 : *d'azur au croissant d'or* qui est : N. de Launay et aux 2 et 3 : *d'azur à une croix*

[8] A. FAVÉ, art. cité, p. 1

pattée d'argent, pouvant être : une dame de Penguilly.

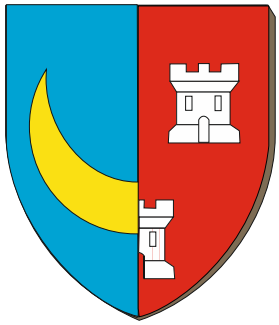

Pour l'écu de droite, il s'agit d'un mi-parti avec en 1 : *d'azur au demi croissant d'or* de N. de Launay en alliance, en 2 : *de gueules à une tour et une demie d'argent* qui est : une dame non identifiée

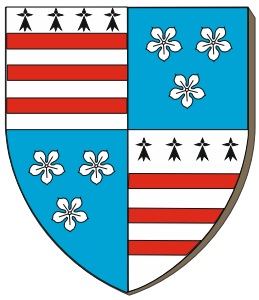

L'écusson central est un écartelé prenant la place de choix, montrant distinctement aux quartiers 1 et 4 qu'il s'agit *d'argent à trois fasces de gueules* avec un soupçon *d'hermine* placé au chef qui est Kerguélen, les 2 et 3 sont plus difficiles à identifier, la présence *d'azur et d'argent* fait penser *aux trois roses ou quintefeuilles* d'Isabeau de Quistinic, épouse de Guillaume de Kerguelen, tous les deux vivants en 1413.

La représentation d'ancêtres vivants en 1413 ne signifie pas que cet écusson fut peint à cette date, c'est plutôt une façon d'afficher l'ancienneté de sa famille dans la paroisse.

Les pierres armoriées de la façade sud

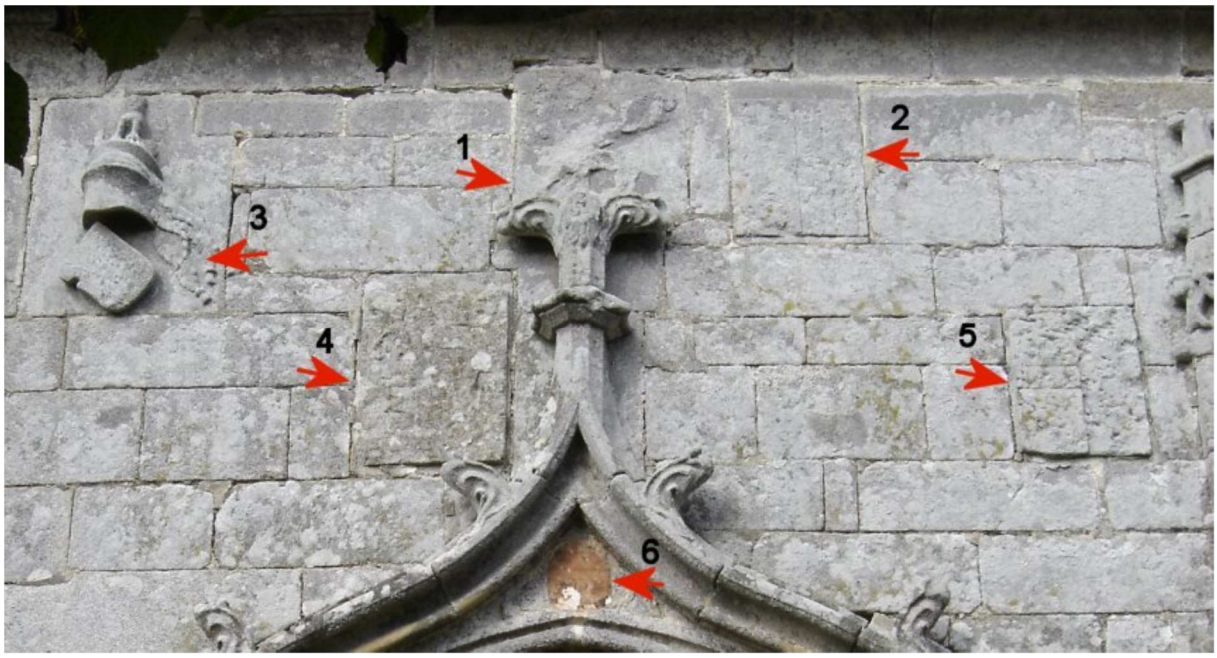

La façade sud porte plusieurs pierres armoriées très érodées

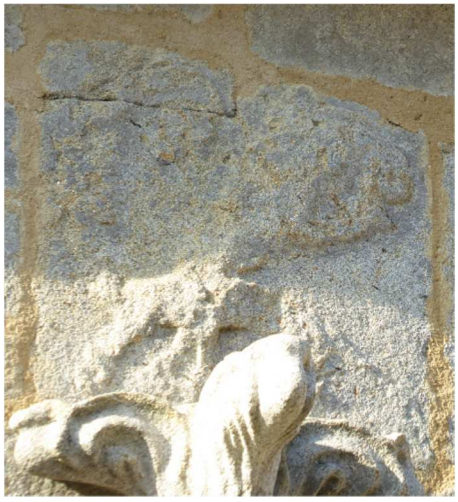

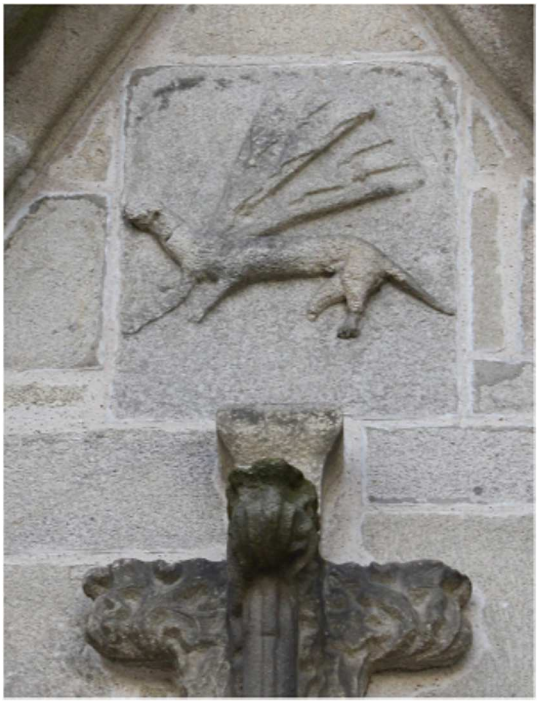

La pierre sculptée placée au-dessus du fleuron est une hermine colletée de la jarretière flottante de Bretagne, comme le montre le cliché de droite de la cathédrale de Quimper.

Cet emblème du duc de Bretagne occupant une place d'honneur serait apparu sous le règne du duc Jean IV (1364-1399), il était souvent accompagné de la devise du duché : A MA VIE.

La seconde est placée au plus près de la place d'honneur : Cette pierre très usée est un mi-parti, au 1 : laisse entrevoir qu'il y avait un semi de *huit fleurs de lys* ou *de mouchetures d'hermines* ; quant au second parti il est bien difficile d'y voir des meubles, en fonction de

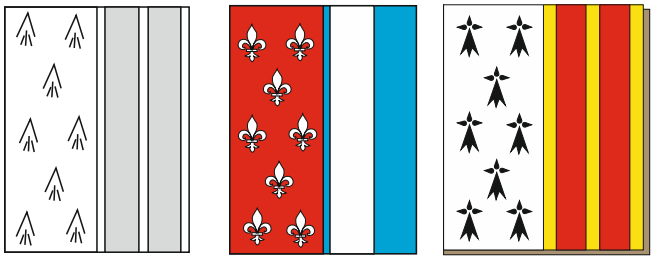

1 2

l'éclairage nous y voyons des choses différentes sans bien déterminer un meuble connu, nous pouvons y voir deux *pals* larges et trois petits (bandes verticales). Dans ce cas nous n'avons trouvé que deux réponses :

1) Yvon V de Foucault de Lescoulouarn[9] blasonnant de *gueules au semi de lys d'argent* et Jeanne de Rosmadec mariés en 1455 portant un *palé d'argent et d'azur*. Si la date semble correspondre à l'ensemble, l'emplacement de ces armes est en contradiction avec la hiérarchie nobiliaire vis-à-vis des écussons appartenant aux barons du Quélenec et du Pont L'Abbé placés plus bas.

Par son emplacement, il faut voir plus haut et plus loin, il est raisonnable de penser aux armes du duc de Bretagne[10] en alliance avec son épouse, si le premier parti ne laisse que peu de doute, le second est dans un état qui laisse toutes les possibilités. Le gros problème, c'est qu'entre 1442 et 1460 nous avons la succession de quatre ducs avec autant d'alliances dont les armes peuvent être représentées de différentes manières, (voir le tableau ci-dessous avec la chronologie des acteurs et diverses possibilités d'écussons).

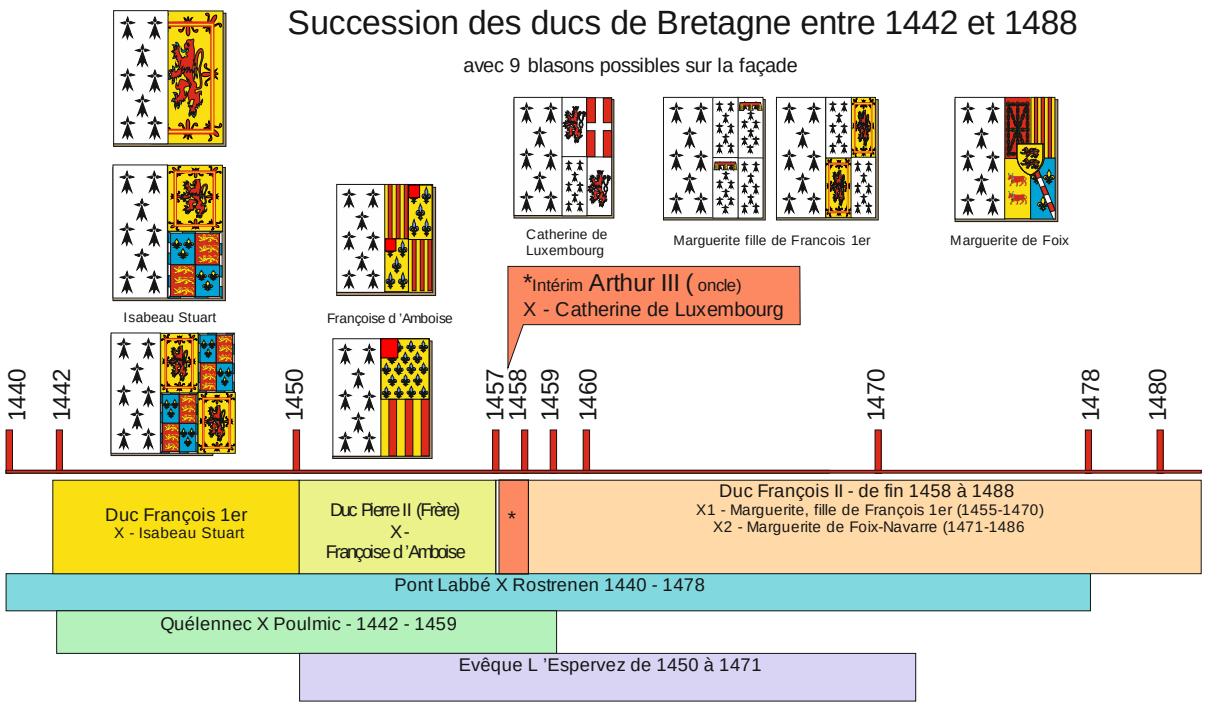

[9] H. et Y. TORCHET, *Réformation des fouages de 1426. Diocèse ou évêché de Cornouaille*, Paris, 2001, p : 186.
[10] F. MORVAN, Généalogies des ducs de Bretagne, Éditions J-P GISSEROT, 2013.

Extrait de la généalogie des ducs de Bretagne

Des transmissions cahotiques avant la fin

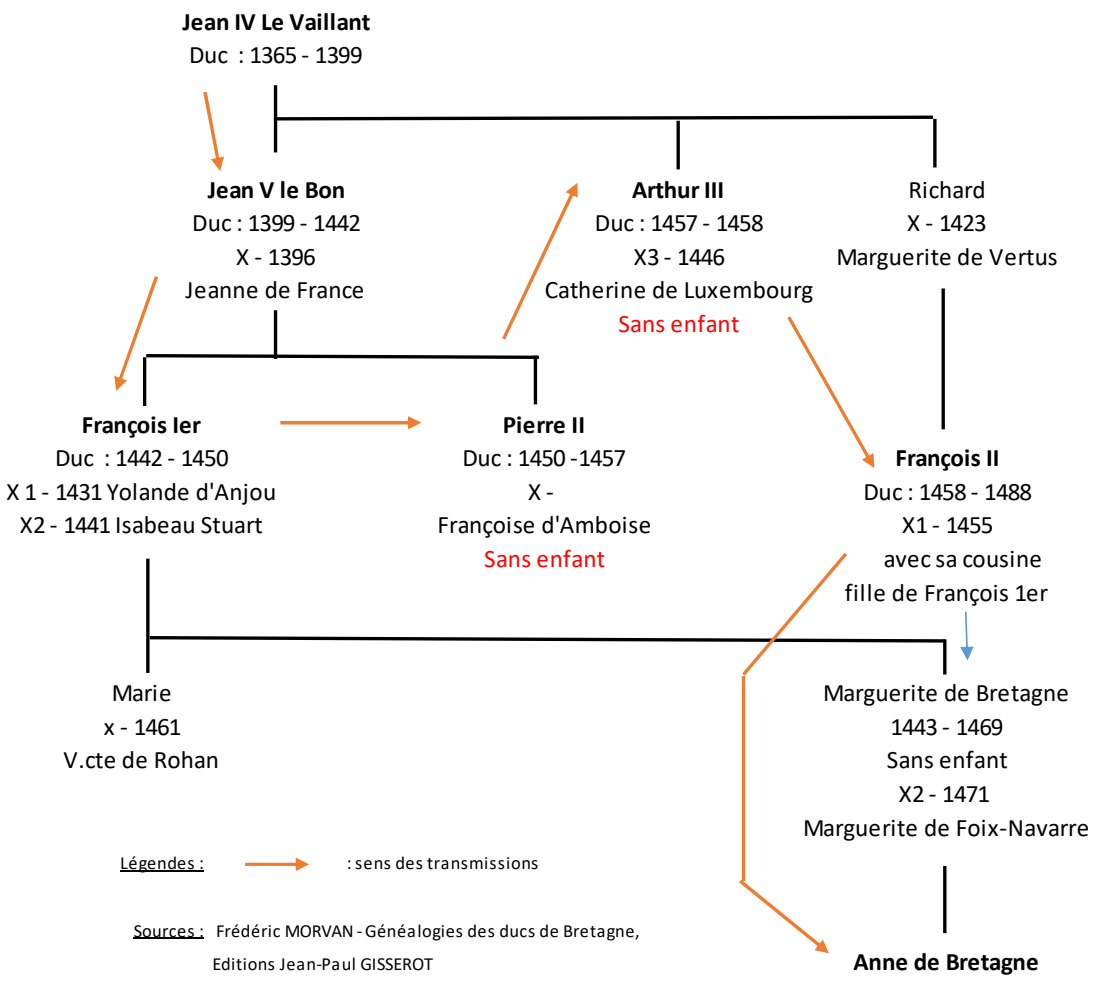

1) Le duc François 1er époux d'Isabeau Stuart gouverne de 1442 à 1450, il a pour contemporain, les Pont L'Abbé – Rostrénen, les du Quélenec – Poulmic, mais l'évêque de L'Espervez prend ses fonctions la même année que la mort de François 1er. Les armoiries d'Isabeau Stuart peuvent être de simples à complexes.

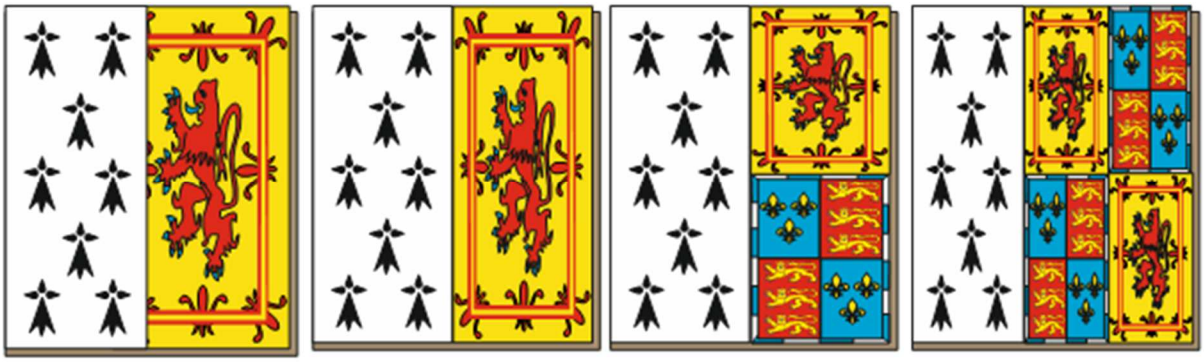

Voici quatre possibilités de blasonnements pouvant être présentes sur la pierre de François Ier, duc de Bretagne, laquelle est la bonne ? Il y en a-t-il d'autres ?

1) Le premier est celui se rapprochant le plus des écussons présents sur les enluminures montrant Isabelle Stuart[11] en prière. André Bozec avait entrevu un lion et des jumelles dans un quartier, il y a là des éléments pouvant prêter à confusion.

Isabelle Stuart en prière avec saint François d'Assise et la duchesse en prière avec ses filles.

2) Pierre II, succède à son frère en 1450, il est l'époux de la très pieuse Françoise d'Amboise[12] depuis 1431. Pierre ne règne que sept années, il meurt en 1457. Les armes de son épouse sont bien connues dont voici une représentation en alliance avec Pierre avant que ce dernier ne devienne duc, comme l'indique le lambel sur le parti de Bretagne. Françoise blasonne d'un *écartelé au 1 et 4 un palé d'or et de gueules ; en 2 et 3 : d'or semé de lys d'azur ; au franc canton de gueules* qui est Thouars. Elle sera déclarée bienheureuse.

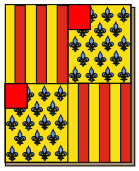

Les barons et l'évêque ont tous connu le règne de Pierre II, lequel décède en 1457, sans enfant, son oncle Arthur lui succède.

3) Arthur III, frère de Jean V et oncle de Pierre II, est marié à Catherine de Luxembourg qui blasonne d'un *écartelé au 1 et 4 :*

[11] Miniature, Bibliothèque Nationale, Paris. Ms Fr958, f° Fv°.

[12] Françoise d'Amboise peinte sur un vitrail de la collégiale N.D.de Nantes, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Fran%C3%A7oise_d%27Amboise.jpg

d'argent au lion de gueules, couronné d'or ; au 2 : de gueules à la croix d'argent qui est la maison de Savoie ; au 3 : la Bretagne.

Arthur III meurt en 1458 à l'âge de 65 ans, après un règne de 13 mois, bien que contemporain des barons et de l'évêque de L'Espervez, son règne semble un peu court pour marquer son passage.

4) François II, neveu d'Arthur III, n'a que 23 ans lorsqu'il devient duc les derniers jours de décembre 1458, sa jeune épouse n'est autre que Marguerite sa petite cousine, fille de François 1er. Marguerite issue de Bretagne–Richmond par son père ou Bretagne–Stuart par sa mère, les deux blasonnements sont possibles. Le baron de Quélenec allié à du Poulmic meurt en 1459, et n'aura que peu l'occasion de rencontrer son nouveau duc.

Enluminures de François II avec Marguerite de Foix

Quand François II prend en secondes noces Marguerite de Foix[13] en 1470, le baron du Quélenec a disparu depuis 11 années et l'évêque de l'Espervez est sur le départ, il est donc peu probable que les armes de la seconde épouse figurent sur la façade de la chapelle, même si elle donnera naissance à Anne.

Après cette longue enquête il ne reste qu'une possibilité après réexamen de la très érodée pierre armoriée du duc.

La première photographie indique qu'il s'agit d'armoiries de deux partis, au premier il y a huit emplacements d'*hermines*, si la pierre avait été placé ailleurs sur la façade, il était possible de suggérer aussi des *lys*. Ce premier cliché ne donne aucune information sur le second parti, sinon quelques lignes verticales. Le second cliché est plus bavard, il indique qu'il s'agit d'un écu *écartelé* avec quelques lignes

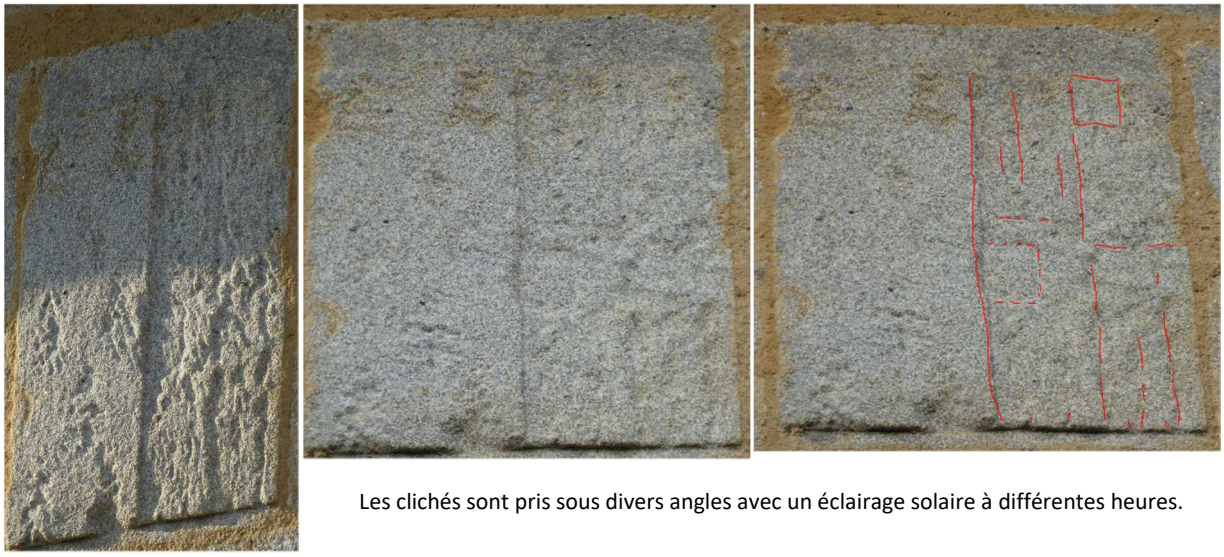

Les clichés sont pris sous divers angles avec un éclairage solaire à différentes heures.

[13] Enluminures de François II avec Marguerite de Foix, http://thequeenanna.skyrock.com/tags/2JOQxK46I9-Marguerite-de-Foix.html

verticales mais en plus un carré vide bien visible sur le haut du 3e quartier et en cherchant bien, le même est en haut du second quartier. Des lignes verticales y sont toujours suggérées.

Maintenant le temps est venu de comparer cette pierre avec les armories qui semblant lui ressembler le mieux. Il s'agit de celles du duc Pierre II, en alliance avec Françoise d'Amboise, ce qui parait maintenant évident compte tenue des dates et autres personnages figurant sur cette façade.

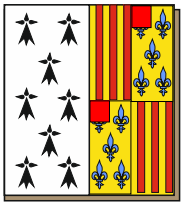

La troisième pierre est un écu penché de style XVe siècle, timbré d'un heaume orné de lambrequins, surmonté d'un cimier composé d'un moignon de corne et d'un lion[14].

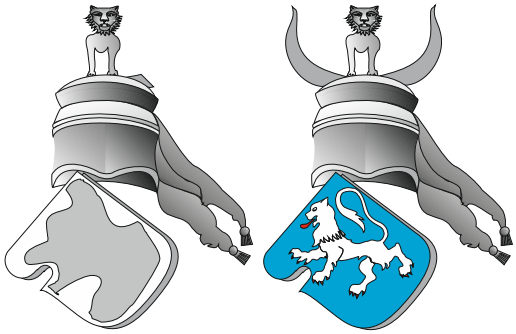

Cet écusson ne semble plus lisible, toutefois en détourant la surface la plus érodée, nous pouvons y loger un lion, sa présence sur le cimier va dans ce sens mais ce n'est pas une preuve. Il existe le même sur la porte sud de la cathédrale de Quimper.

Le seigneur du Juch baron dudit lieu possédait manoirs et villages sur la paroisse de Briec[15], la présence de ses armes sur ce mur semble être la place idéale pour un seigneur de cette importance. Il y a une autre possibilité, celle du seigneur du Pont, mais peu probable, nous avons retrouvé ses armes à proximité.

La quatrième pierre est un écartelé avec *au 1 et 4 : un lion ; au 2 et 3 : trois fasces.*

[14] M. FABRE, *Héraldique médiévale bretonne*, 1993, p. 254, réf. 1065 (sceau de Jehan du Juch).

[15] Archives, Évêché de Quimper, réformations de 1426 et 1444, paroisse de Briec, t. III, p. 5 h et 6 b. http://gwechallarchab.canalblog.com/archives/2012/07/01/25021249.html.

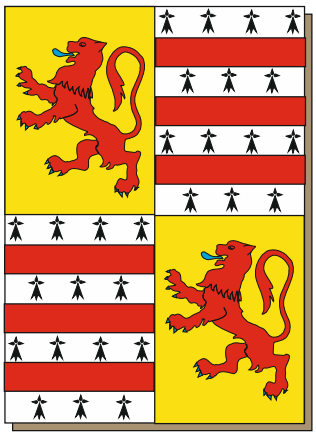

Ces armes écartelées, sont celles de l'alliance du baron Jean II de Pont-l'Abbé et de Marguerite de Rostrenen en 1440, blasonnant : *au 1 et 4 : d'or au lion de gueules, lampassé et armé d'azur ; au 2 et 3 d'hermines à trois fasces de gueules.*

La cinquième est une armoirie bien connue à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église Notre-Dame de Rumengol : Jean III du Quélenec[16], vicomte du Faou, chambellan du duc de Bretagne, capitaine de Brest, amiral de Bretagne aux années 1432, 1442, 1450, 1461, 1471, mort en 1474, épousa en 1433 Marie de Poulmic, fille de Jan, seigneur de Poulmic, et de Jeanne de Kersaliou. Cette famille avait jouissance héréditaire des terres de Briec[17] et d'Édern et confirmée plus tard par Anne de Bretagne.

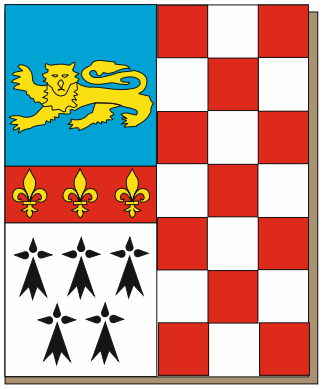

Vitrail de l'église de Rumengol

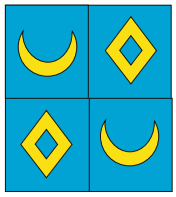

La sixième pierre portait un écusson, directement peint sur la pierre, aux armes de de Launay de Penanjeun, seigneur bien plus modeste, fondateur de la chapelle et probablement le principal financier, toutefois il n'est pas exclu que les grands barons aient fait des dons pour mener à bien la construction d'un tel édifice.

[16] P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, réédition 2000, p.442-443.
[17] D. LE PAGE, *Finances et politique en Bretagne. Au début des temps modernes 1491-1547,* IGPDE 2002, p.27. http://books.openedition.org/igpde/2117?lang=fr

La façade

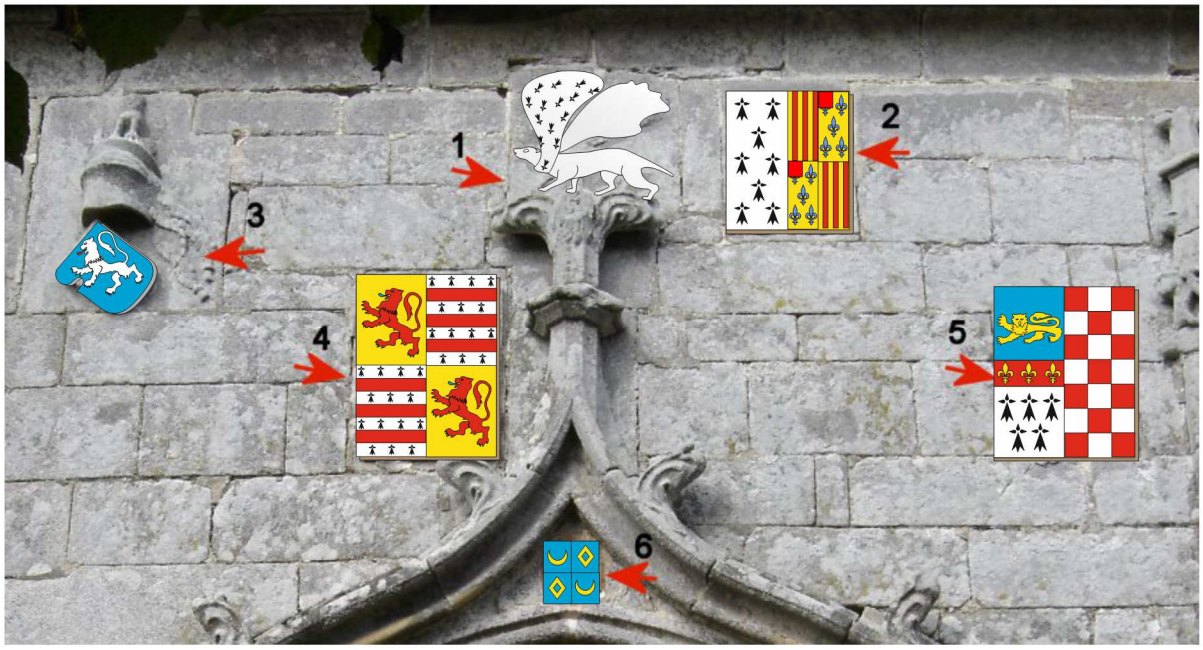

Aspect possible des armoiries de la façade au-dessus de la porte principale sud entre 1450 et 1457.

Les armes d'un évêque sur la face sud

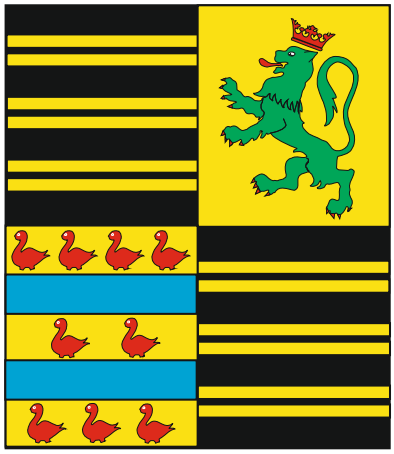

Toujours à l'extérieur à la base d'un pinacle des armoiries en bannière soutenues par deux lions et surmontées d'une devise, appartiennent à l'évêque contemporain de la construction qui était monseigneur de **Jean de Lespervez**[18] **évêque de Quimper de 1450 à 1471** dont les armes sont : *écartelé : 1 et 4 : de sable à trois jumelles d'or,* qui est Jean de Lespervez – *au 2 : d'or au lion de sinople, armé, couronné et lampassé de gueules,* qui est Bertrand de Briquebec en alliance avec *au 3 : d'or à deux fasces d'azur, accompagnées de 9 merlettes de gueules, 4, 2 et 3,* qui est Guillemette Paynel ou Pesnel, sa grand-mère, originaire de la baronnie d'Hambye et de Briquebec en Normandie. La devise lue par l'abbé Y.P. Castel est : *"Orphalo tu eris adjutor"* (tu seras le soutien de l'orphelin), celle-ci ne semble pas être une devise de famille mais plutôt celle de l'évêque. Les mêmes armes avec une inversion des quartiers 2 et 3 sont visibles dans la cathédrale de Quimper.

[18] H. TORCHET, *La famille de Lespervez, 2008, http://www.laperenne-zine.com/articles.php?lng=fr&pg=632*

À l'intérieur de la chapelle

Les écussons visibles en 2014 sont peu nombreux, quatre sont observables aux croisées d'ogives, comme dans une cathédrale.

La présence de ces écussons à ces emplacements n'est pas anodine, c'est l'emplacement réservés aux grands personnages.

L'édifice est commencé avant l'union de la Bretagne à la France, il est normal de trouver un premier écu aux armes de Bretagne comme dans beaucoup d'églises et chapelles de notre région, le second est celui de la puissante maison de Rohan. Le troisième est l'écu *aux trois couronnes accompagnées une clef*, ces armes n'appartenant à aucun grand noble connu, elles ne peuvent que représenter les successeurs de Saint-Pierre. Nous avons là toute la hiérarchie de l'Église, le pape, le duc et la haute noblesse, (deux écus de Rohan).

Sur une poutre de la nef, l'écusson plain au lambel n'est pas identifié.

L'écu se situant sur un cadre regroupant plusieurs statues de la *Descente de croix* est assez énigmatique. Il fait penser à la branche Tréanna de Keryaval puis Tresséol installée à Penanjeun. Il est probable qu'il s'agisse de Jean de Tréanna[19], présent à la montre de 1536 et époux de N. du Guermeur[20], parents de la riche Jeanne de Tréanna-Launay de Penanjeun dont la moitié de la fortune échoit dans les mains d'Olivier de Kerguélen, en 1553, époux de Claude de Kerviher *alias* Kernicher.

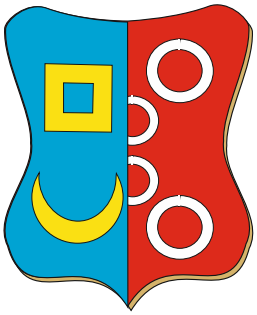

Nota : L'artisan semble avoir rencontré quelques difficultés avec l'art héraldique pour placer correctement les meubles sur une forme d'écu peu commune. Le sculpteur a cherché à utiliser le maximum de surface pour rendre visible les meubles. Le *macle* est devenu *billette creuse* et les *annelets* de diverses dimensions sont agglutinés les uns aux autres.

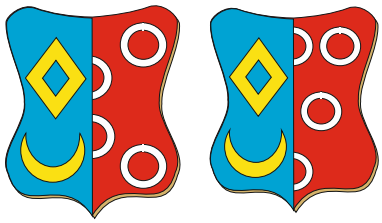

Les deux possibilités de représenter cet écusson mi-parti.

[19] http://www.tudchentil.org/spip.php?article103. [note 42], Jean de Tréanna, tuteur de sa fille Jeanne, dame de Penayeun et Rumorvanic (auj. en Landrévarzec), de Quénéchcongar (auj. Pennerven) en Ergué-Gabéric, du Leun et de Kerguillay en Pleyben… Il rendit un aveu de Pennayen en 1537 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2007/12, copié sur A 85, fol. 60 — la date de 1534 de la copie est une erreur de transcription.).

[20] http://www.tudchentil.org/spip.php?article738. La branche de Keryaval puis Tresséol a détenu les manoirs et seigneuries de Keryaval, Quenechcongar (auj. Penerven), Tresséol, Kerguillay et le Lein, Penayen et Maner Bihan, Poulhoas et Kermeur, Kermenaouet et Chef-du-Bois. Une partie de cet héritage est échue par succession collatérale à la famille de Kerguélen.

La fontaine

Du côté est de la chapelle, de l'autre côté de la route, une petite fontaine porte les armes des de Launay, en haut de l'arc, le croissant de cette famille et de chaque côté au bas de l'arc des écus de mauvaises factures avec un demi croissant en alliance avec une demie fasce, notez que celui de droite est resté au stade embryonnaire. Autrefois les mêmes armoiries se trouvaient sur une tombe dans l'église de Briec.

La fontaine de Quilinen[21] était fréquentée pour les vertus thérapeutiques de son eau, ayant la réputation de guérir les maladies infantiles, notamment les enfants atteints de paralysie.

[21] http://fr.wikipedia.org/wiki/Quilinen

Bilan et interrogations

L'inventaire des écussons existants ou ayant eu une existence connue étant fait, le constat est que certains apportent ou confirment les datations approximatives de la chapelle et d'autres laissent perplexe.

Début de la construction

Le début de la construction est confirmé par la présence connue des armoiries de l'évêque de Lespervez, dans ses fonctions à Quimper de 1450 à 1471 ; de Pierre II duc de Bretagne de 1450 à 1457, époux en 1441 de Françoise d'Amboise ; de Jean II de Pont L'Abbé et Marguerite de Rostrenen marié en 1440, mort en 1478. Les armes de Jan du Quélenec[18] [22]en alliance avec Marie de Poulmic, confirment que le début des travaux est antérieur à 1460.

Les pierres armoriées de la façade nous informent que la date à retenir pour le début des travaux se situe entre 1450 à 1457.

Note : D'après les informations de Daniel Kernalegenn[23], cette construction s'est réalisée en deux étapes, la nef d'une part (lambrissée) et le chœur ainsi que le transept d'autre part (voûte en pierre). Lors de la rénovation, de multiples indices ont mis en avant cette construction en deux temps, la nef fut construite en premier. Une pose, même courte, entre les deux chantiers fut bien réelle.

Pourquoi ces armoiries de prestige ?

Les armes du duc, de la maison de Rohan, de trois grands barons et d'un évêque pour une chapelle, ce n'est pas commun, le seigneur de Launay passant pour en être le fondateur ne faisait pas partie des grands nobles. L'architecture de l'édifice n'a rien à voir avec une structure de campagne liée à un hameau, son financement demande de gros moyens, est-ce à la portée d'un petit noble local ? Les armoiries des grands seigneurs ne signifient pas qu'ils ont participé à la construction, par contre il est peu probable qu'une chapelle de cette ampleur puisse être construite sans leur autorisation et parrainage auprès du duc et des autorités ecclésiastiques. En contrepartie les suzerains peuvent exiger la pose de leurs armoiries.

La fin des travaux

La fin de travaux est un peu plus difficile à établir, les quatre pierres aux croisées des ogives apportent-elle un renseignement ?

La pierre représentant la papauté n'est qu'un symbole et d'aucune utilité. Celle avec les armes de Bretagne nous indique que le duché n'était pas encore rattaché à la France. Les sept macles de la maison de Rohan sont toujours portées en 1491. Le passage aux neuf macles au début du XVIe siècle serait dû au changement de forme plus arrondie de la pointe des écus offrant un espace plus large pour y recevoir les deux macles supplémentaires, c'est une théorie, toutefois nous avons constaté qu'un écu pointu appartenant à l'évêque de Rohan, apposé sur la façade ouest de l'église de l'Hôpital-Camfrout, portait neuf macles.

[22] http://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_du_Qu%C3%A9lennec. Jean III du Quélennec (1401-1459), vicomte du Faou, chambellan du duc de Bretagne, capitaine de Brest, amiral de Bretagne et lieutenant-général en Bretagne, assiste en 1432 au siège de Pouancé, épouse en 1433 Marie de Poulmic († 1457).

[23] D. KERNALEGENN, membre actif de l'association "Comité d'animation de Quilinen/Kilinenn » assure le suivi du chantier de restauration de la chapelle de Quilinen.

18 _

Que nous apprennent les vitraux ?

Il faut être prudent avec le contenu héraldique des vitraux, un vitrail est fragile et peut évoluer dans le temps. Le contenu du procès-verbal des prééminences de 1648, rédigé sur la demande d'Hervé de Kerguelen est limité à deux familles alliées : de Launay de Penanjeun et de Kerguelen.

D'autres familles devaient être représentées, les soufflets du grand vitrail ne sont pas tous occupés, et les vitraux côté sud sont complétement ignorés. Nous n'avons pas de généalogie des Launay de Penanjeun, que des bribes, cette famille avait disparue avant la grande réformation de la noblesse de 1668, tantôt elle porte le nom de Launay ou Le Guern ou de Penanjeun, en plus nous avons deux autres familles répondant au même nom de Launay ayant probablement une origine commune à celle de Penanjeun, la branche du Cosquer de Corlay et l'autre de Launay sr du Guilly à Lothey, de Kerpérénez en Landrévarzec. Seule la branche du Cosquer a donné une généalogie à la réformation de 1668. De Launay de Penanjeun est un de ces nombreux petits nobles locaux, la majorité des 18 écussons est insérée dans les places d'honneur, vitraux côté orient, porte sud, vitre et porte côté occident et sépultures, comme s'il était bien le principal prééminencier fondateur de la chapelle.

Il faut noter qu'il y a plus d'écussons de Launay que la généalogie supposée ne peut en contenir, a-t-on là des alliances de frères ou de secondes épouses, aucun document n'apporte la réponse? Ce qui est vrai pour les ducs est aussi vrai pour la petite noblesse, les successions sont parfois bien compliquées, elles peuvent se faire de l'ainé au cadet, du cadet à un oncle, d'un oncle à un neveu et par défaut une fille devient héritière, laquelle se marie et les armes disparaissent.

La maison de Kerguélen n'est présente qu'avec sept écussons dans la chapelle qu'à partir du mariage avec Blanche de Launay en 1449. Le dernier écu présent est celui de l'alliance d'Olivier de Kerguelen avec Claude de Kerviher à une date que nous estimons entre 1540 et 1550, il n'est pas possible de retenir ces dates pour la fin des travaux, les vitraux se modifiant en permanence en fonction de nouvelles alliances entre nobles.

Si le seigneur Hervé de Kerguélen revendique les armoiries des de Launay comme siennes, c'est que l'heureux héritage qu'a reçu son père de Jeanne de Tréanna lui permet d'être seigneur de Penanjeun.

L'origine du *croissant* des Launay de Penanjeun repose sur une hypothèse d'après du déjà vu : si Guillaume de Launay, époux d'une dame N. de Cornouaille, était un cadet de la famille de Launay du Cosquer, donc sans armoiries propres, en convolant avec la dame de Cornouaille peut-être plus riche que lui, blasonnant *d'argent au croissant d'or,* alors, Guillaume fait ce que beaucoup de cadets font, il prend les armes de son épouse en modifiant les couleurs, lesquelles deviennent *d'azur au croissant d'or.* C'est la même démarche pour les Tréanna de la branche de Keryaval puis Tresséol.

Lors du procès-verbal de 1648, il est étonnant que personne n'ait signalé la présence d'écus peints aux armes de Kerguélen et de Launay, sur les consoles au-dessus des portes jumelées côté sud, étaient-ils déjà cachés par des représentations fantaisistes, alors que celui se trouvant au plus haut fut bien enregistré.

Les trois consoles sont recouvertes des mêmes motifs, le premier parti est herminé avec un oiseau noir au centre pouvant représenter un aigle; au second parti : une crosse et une croix de procession posées en sautoir, accompagnées d'une mitre d'évêque.

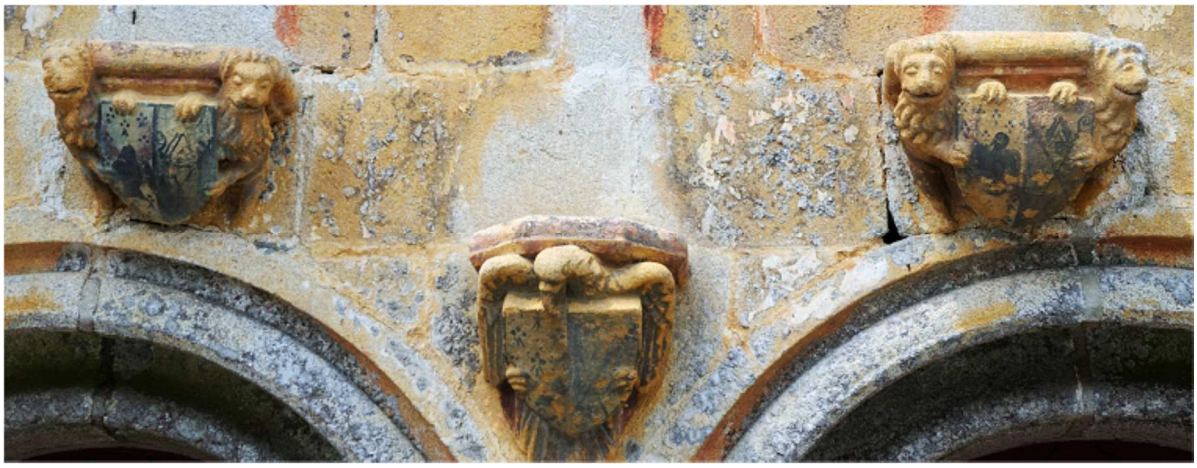

Photos : Daniel Kernalegenn Les écussons avant le décapage

Lors des travaux de restauration de la chapelle en 2014, le décapage de cette couche grossièrement armoriée mais fantaisiste a permis de découvrir ce que les experts du procès-verbal de 1648 n'ont pas vu, les armoiries d'alliance des de Launay et de Kerguélen, comme reconstitués ci-dessous.

L'ensemble peint: portes jumelées, statues, consoles avec écussons et les armoiries de la façade, devait retenir le regard du paroissien.

Conclusion :

L'histoire héraldique de cette chapelle est probablement très incomplète Seules les armoiries, pourtant bien détériorées, de la façade, se sont montrées bien plus parlantes pour la simple raison que les familles nobles étaient de haut-rang avec des généalogies connues. La présence d'une pierre armoriée aux armes d'alliance de Pierre II, duc de Bretagne, est une rareté dans le duché. Les armoiries intégrées dans la construction peuvent aider à la datation de l'édifice, celles peintes dans les vitraux participent même partiellement à l'élaboration de généalogies parfois complexes. L'ensemble colorisé, de ces éléments disparus ou en voie de disparition complète, apportait une note de magnificence à l'édifice religieux avec y compris le calvaire à proximité.

Laissons aux futurs chercheurs le soin d'identifier les écussons restés orphelins à ce jour.

Blasons et généalogie Kerguélen - Launay

Guillaume de Kerguélen
X - Isabeau de Quistinic
(Vivants en 1413)

Guillaume de Kerguélen
X - 1449

Thébault de Kerguélen
X - 7/05/1476
Marie du Rusquet

Olivier de Kerguélen
x - 14/08/1492
Marguerite de Kerrault

Olivier de Kerguélen
x - vers 1520
Claude Marguerite de La Bouexiere

Olivier de Kerguélen
Sr de Keranroch
x - vers 1550 - † - 1573
Claude de Kerviher

Hervé de Kerguélen
Sr de Penanjeun
x - vers 1580
Françoise de Guermeur

Tanguy de Kerguélen
X - vers 1610
Marie de La Roche

Tanguy de Kerguélen

Guillaume de Launay
de Penanjeun - † 1443
x - N. de Cornouaille

Jean de Launay
† - 12/1475
X -Isabeau de La Marche

X - Blanche de Launay

Hervé de Launay
X - ????
Jeanne Lezongard

az+or

Isabeau
x
Charles de Roscerf

N. de Launay
X - ????

N. De Tréanna
X - N. Launay
Dame de Penanjeun

Jean de Tréana de Penanjeun
Montre de 1536
X - N. du Guermeur

Jeanne de Tréana
Héritiere † 1553 ?

Guillaume de Tréana
Aveu 1573

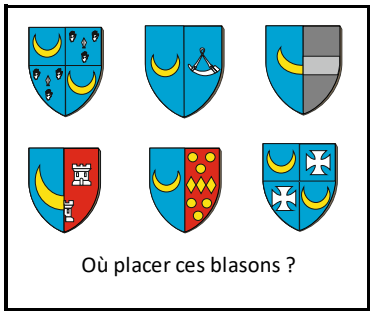

Nota : Les écussons sur fond jaune
n'étaient pas présents dans les vitraux,
ni sur les consoles peintes

Remerciements à Daniel KERNALEGENN pour son aide et son accueil.

Glossaire héraldique

À propos de quelques termes : blason, blasonnement, armes, armoiries, écu, écusson, héraldique, prééminences...

Ces mots, souvent confondus dans le langage courant, ont des sens différents, et il est important de veiller à leur bon emploi à l'écrit.
Le *blason* est constitué par l'ensemble des règles, figures et termes héraldiques. C'est par une facilité de langage qu'on l'emploie à tort pour désigner un écu armorié.
Le *blasonnement* est la description des armoiries en langage héraldique.
Les *armes* ou *armoiries* sont la représentation graphique sur un support, généralement un *écu*, parfois accompagné d'ornements extérieurs.
Un *écusson* est un écu *armorié*, c'est-à-dire présentant des armoiries.
L'*héraldique* et non l'héraldisme, est la science qui a pour objet l'étude des armoiries. Par extension, le terme s'applique à ce qui a trait aux armoiries.
Les *prééminences* sont, durant l'Ancien Régime, les droits honorifiques détenus au sein des édifices religieux par des personnes physiques ou morales, les *prééminenciers*. L'essentiel de ces droits consiste en l'apposition d'armoiries dans les édifices et le mobilier qu'ils renferment.

Accosté(e). Entouré, flanqué (ex : un chêne accosté de deux croisettes).
Alésé(e). Se dit d'une pièce dont les extrémités raccourcies ne touchent pas les bords de l'écu.
Annelet. Petit meuble en forme d'anneau.
Argent. Émail héraldique de couleur blanche ou argentée.
Azur. Émail héraldique de couleur bleue.
Bande. Pièce honorable traversant l'écu du canton supérieur gauche vers le canton inférieur droit.
Besant. Petit meuble d'or ou d'argent en forme de cercle.
Bicéphale. A deux têtes (ex : une aigle bicéphale).
Billeté(e). Se dit d'une surface semée de billettes.
Billette. Petite figure en forme de rectangle.
Brisé. 1 : Qualifie les armoiries qui portent une brisure.
2 : Qualifie une pièce dont les extrémités sont rompues.
Brisure. Modification apportée aux armoiries pour distinguer une branche cadette de la branche aînée. La brisure était normalement obligatoire pour les cadets.
Brochant(e). Se dit d'une figure placée au-dessus d'autres figures, les masquant partiellement.
Burelé. Ecu divisé horizontalement en un nombre pair de parties égales, supérieur ou égal à dix.
Burelle. Fasce fortement réduite en largeur (synonyme de trangle ou de fasce en divise).
Canton. Angle de l'écu.
Chef. Pièce honorable correspondant au quart ou au tiers supérieur de l'écu.
Croix. Pièce formée par la réunion d'un pal et d'une fasce ayant la forme d'une croix.
Denché ou danché. Rabattement d'une ligne prenant la forme d'une dentelure moyennement accentuée.
Dextre. Qualifie le côté droit de l'écu (pour son porteur), c'est-à-dire à gauche pour le spectateur.
Écartelé. Écu divisé en quatre parties égales par une ligne verticale et une ligne horizontale se coupant en angle droit au centre de l'écu.
Échiqueté. Écu divisé en damier.
Endenché. Synonyme de denché (ou danché).
Fasce. Pièce honorable délimitée par deux lignes horizontales parallèles au centre de l'écu.
Fascé. Écu divisé horizontalement en un nombre pair de parties égales, généralement six.

Franc canton. Pièce carrée placée dans un angle supérieur de l'écu (généralement l'angle dextre).
Franc quartier. Franc canton de grande dimension.
Gueules. Émail héraldique de couleur rouge.
Hermines. Fourrure héraldique employée comme émail, et représentant de manière stylisée une alternance de mouchetures de sable sur fond d'argent.
Huchet. Cor de chasse.
Jumelle. Figure constituée de deux fasces parallèles fortement réduites en largeur.
Lambel. Figure stylisée utilisée comme brisure, représentée par une traverse horizontale à plusieurs pendants perpendiculaires ou trapézoïdaux tombants.
Lampassé. Qualifie la langue d'un animal lorsqu'elle est représentée d'un émail particulier.
Léopard. Lion passant avec la tête vue de face.
Macle ou **Mâcle**. Losange vidé.
Merlette. Petit oiseau stylisé représenté sans bec ni patte.
Mi-parti. Écu découpé dans le sens vertical associant deux moitiés de blasons appartenant à des familles différentes.
Or. Émail héraldique de couleur jaune ou or.
Orle. Figures disposées en orle : figures disposées parallèlement aux bords de l'écu.
Pal. Pièce honorable occupant le milieu de l'écu, délimitée par deux traits verticaux parallèles.
Palé. Ecu divisé verticalement en un nombre pair de parties égales, généralement six.
Parti. Partition divisant l'écu en deux parties égales par une ligne verticale centrale..
Patté(e). Qualifie une pièce, généralement la croix, dont les extrémités s'élargissent de côté.
Penon (ou **Pennon**). Écu rempli des diverses alliances d'une famille.
Quintefeuille. Fleur stylisée représentée par cinq pétales pointus ou arrondis réunis autour d'un anneau.
Sable. Émail héraldique de couleur noire.
Sautoir. Pièce formée par la réunion d'une bande et d'une barre, appelée aussi croix de saint André.
Senestre. Qualifie le côté gauche de l'écu (pour son porteur), c'est-à-dire à droite pour le spectateur.
Sinople. Émail héraldique de couleur verte.
Timbré. Qualifie l'écu surmonté d'un timbre, ou le casque surmonté d'un cimier (ex : écu timbré d'une couronne).

Glossaire des termes anciens

Aveu. Description écrite détaillée de tous les héritages.
Montre. Revue des gentilshommes en armes.